



Le jeudi 19 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP

Des annonces positives mais pas de réel changement pour le quotidien des personnes en situation de handicap

Alors que la dernière Conférence nationale du handicap du quinquennat Hollande s'est tenue ce matin, l'Association des paralyés de France (APF) est déçue par des discours convenus ne répondant pas aux priorités des personnes en situation de handicap et de leur famille. Les quelques annonces du président de la République ne prennent pas en compte les difficultés majeures rencontrées par les personnes : accessibilité, emploi, ressources, compensation, etc.

Les seules annonces positives concernent le cumul de la prime d'activité avec l'allocation adulte handicapé, les rentes et pensions d'invalidité et l'annonce de la professionnalisation des auxiliaires de vie scolaire (AVS) actuellement en contrat aidé.

Cependant, l'APF attendait des annonces fortes et de véritables perspectives d'amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap ; elle a eu, à la place, un bilan avec au final assez peu d'annonces.

L'annonce de la professionnalisation des AVS actuellement en contrat aidé est une grande avancée pour la scolarisation des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. Mais le déploiement de ces 50.000 équivalents temps plein des Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) ne doit pas faire oublier la formation initiale et continue des enseignants, primordiale pour mettre en place une vraie accessibilité pédagogique pour tous les élèves.

L'APF salue également l'annonce du cumul entre la prime d'activité et l'allocation adulte handicapé (AAH), les rentes et pensions d'invalidité, qui est une très bonne nouvelle pour les personnes en situation de handicap ayant un emploi. C'est un gain de pouvoir d'achat pour au moins 400.000 personnes aux revenus modestes.

L'APF note également une avancée sur la sécurisation des ressources pour les personnes ayant l'AAH avec taux incapacité de 80% ou plus.

Concernant l'emploi accompagné, s'il ne répond pas à l'ensemble des besoins des actifs en situation de handicap, il constitue une amorce vers une meilleure prise en compte des besoins d'accompagnement vers et dans l'emploi. Mais l'APF rappelle que 500 000 personnes sont au chômage.

Enfin, le plan polyhandicap annoncé, avec quelques moyens supplémentaires, est une avancée qui reconnaît les besoins spécifiques de ces personnes et de leur famille.

Par contre, l'accessibilité est le grand absent de cette Conférence nationale du handicap. Les chiffres annoncés par le ministère (300.000 établissements accessibles) ne correspondent pas à la réalité vécue par les personnes en situation de handicap !

De même la question de l'accès aux droits et l'importance du rôle des Maisons départementales des personnes handicapées reconnue par le président de la République lui-même n'ont pas fait l'objet d'annonces particulières. Ainsi que le sujet de la compensation.



En conclusion, l'APF salue la place donnée à la parole et aux témoignages des personnes lors de cette conférence, mais note un grand décalage entre les fortes attentes des personnes et l'absence de réponse du président de la République. Dans le domaine de l'accessibilité, de la compensation ou de l'emploi des personnes en situation de handicap, ce n'est pas prêt d'aller mieux !

Contact presse :

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37